



COMMUNE D'ARDON

Place Saint-Jean
CH-1957 Ardon
Tél. 027 305 15 85
Fax 027 305 15 82
administration@ardon.ch

Vignette no

A compléter par la commune

Demande d'une vignette de parcage pour un habitant

A remplir de manière lisible

Demande de stationnement pour la zone (1, 2, 3 ou 4) :

(identité complète selon une pièce de légitimation valable)

Nom :

Prénom :

Adresse de domicile complète :

Numéro de téléphone :

Demande pour la période (du 1^{er} du / au 1^{er} du)

6 mois / CHF 300.-

12 mois / CHF 600.-

LA VIGNETTE EST A RETIRER AU GUICHET COMMUNAL CONTRE PAIEMENT (CASH, CARTE OU TWINT)

Nous ne faisons plus d'envoi postal de vignette avec facture.

Immatriculation du/des véhicule (s)

Veuillez indiquer ci-après au maximum 2 immatriculations. Ces immatriculations figureront sur la vignette.

.....

Merci de joindre une copie du permis de circulation du/des véhicule(s) concerné(s)

Disposez-vous d'une (de) place(s) de parc située(s) sur un bien-fonds privé, intérieur et/ou extérieur?

oui

non

Si oui, lieu exact (adresse ou no de parcelle)

Le signataire prend bonne note que le fait de remplir la présente demande ne constitue pas un droit à l'obtention de la vignette.

Par sa signature, il confirme avoir lu et compris la Directive communale relative au stationnement prolongé sur les parkings à durée limitée.

Cette demande est à retourner **au minimum 15 jours avant l'entrée en vigueur** de l'autorisation.

Date

Signature

